

La surveillance...s'accentue

Une réunion extraordinaire du CHSCT s'est déroulée le jeudi 15 janvier 2015 au cours de laquelle, la Direction a présenté ses systèmes de vidéosurveillance du site et de sécurité sur les nouveaux chariots.

Vidéosurveillance :

Comme déjà évoqué par la CGT lors du plan de prévention du 8 janvier, notre organisation syndicale a renouvelé sa demande afin de connaître les caractéristiques des caméras (Type de matériel, descriptif technique, champ de portée, angle, etc...).

Notre syndicat a demandé, tout d'abord, de supprimer toutes les caméras qui étaient orientées sur l'intérieur du site.

Ensuite, la Direction a indiqué que sa réelle intention était de protéger le mur d'enceinte du site pour éviter des intrusions et/ou la sortie de matériels. Elle a précisé que l'installation de ces caméras est une recommandation qui a été réclamée lors d'un audit puisque le groupe est doté de moyen de vidéosurveillance.

Par conséquent, la CGT a indiqué que les caméras n'étaient pas justifiées et que la sécurisation du site pouvait se faire par un système d'alarme.

Sécurité des nouveaux chariots :

Un nouveau système de gestion sera mis en place sur les nouveaux chariots (6 frontaux, 7 tracteurs et 3 rétractables) pour avoir un état des lieux sur la sécurité, les coûts et la productivité. Ces informations seront analysées, uniquement, par 2 personnes mais cependant l'accès au système pourra être donné à d'autres individus. Ces données ne pourront pas être transmises à la Direction.

La CGT a demandé de supprimer le module sur la productivité qui traite du niveau d'utilisation des chariots...donc qui permet de surveiller les caristes.

Pour la CGT, cela risque d'engendrer, dans l'avenir, une augmentation de la charge de travail puisque le but est d'optimiser l'utilisation des chariots et/ou des suppressions d'emplois.